

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 [accueil@conches-sur-gondoire.fr](mailto:accueil@conches-sur-gondoire.fr)

Astreinte élus : 07.77.05.26.87

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Le samedi de 9h à 12h.

site internet : [www.conches-sur-gondoire.fr](http://www.conches-sur-gondoire.fr)

N°56, octobre 2023

Directrice de la publication : Martine DAGUERRE

Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia

DECERLE

Impression municipale à 750 exemplaires.



Mairie de Conches sur Gondoire



[mairiedeconchessurgondoire](https://www.instagram.com/mairiedeconchessurgondoire)

## HAUSSE DE LA TAXE FONCIÈRE



Par un vote en début d'année, le taux de la cotisation communale pour la taxe foncière a été relevé de 12,3 points, passant de 40,7% à 53%. L'Etat de son côté a décidé d'augmenter la base de 2023 de 7,1% par rapport à celle de 2022, et sur laquelle s'applique le taux de 53%. Cette décision de l'Etat a de fait majoré la recette fiscale de la commune et la participation des contribuables. Les communes ne maîtrisent pas les augmentations des bases qui sont fixées par l'Etat.

Conches va s'engager dans la réalisation d'importantes rénovations (programmation du cœur de village, programmation de la rénovation de trottoirs et de chaussées dans la suite des rues vélo) et dans l'entretien et la maintenance des biens communaux, négligés pendant de nombreuses années.

L'augmentation de la part communale de la taxe foncière est nécessaire dans notre commune, car c'est le seul levier pour mener à bien les projets ambitieux souhaités par la population afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie, contrairement à d'autres communes qui avaient fait le choix de s'appuyer sur

des zones commerciales, des zones activités, ou une augmentation constante du nombre de logements et d'habitants pour augmenter leurs dotations de l'Etat.

Le fléchage des dépenses liées à cette hausse de taxe foncière sera communiqué aux Conchoises et Conchois, qui pourront ainsi constater le bon usage de leur contribution.

## INAUGURATION DE LA POSTE COMMUNALE

L'agence postale communale a été inaugurée le 30 septembre. Elle vous accueille aux horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.



Martine Daguerre, Maire de Conches sur Gondoire, entourée d'Hadrien Ghomi, Député de la 8<sup>ème</sup> circonscription, et de Hawa Touré, Déléguée territoriale du groupe La Poste.



## LETTRE DE LA MAIRE

Chers Parents,

Comme vous, j'ai appris la fermeture d'une classe à l'école Gustave Ribaud le 7 septembre dernier et j'ai pu échanger longuement à ce sujet avec certains d'entre vous, samedi matin 9 septembre.

Je n'ai pas souhaité cette fermeture ni aucun des élus de la majorité.

Malgré des avis contradictoires en janvier et en juin 2023, nous laissant espérer une issue favorable et le maintien de la classe, nous n'étions sûrs de rien.

Il avait été rappelé aux élus et aux représentants des parents d'élèves, lors des conseils d'école, que l'Education Nationale, **seule décisionnaire**, donnerait une réponse définitive **après la rentrée de septembre**. Ceci est la procédure habituelle de l'Education Nationale qui donne trois avis en janvier, juin et septembre. Les deux premiers avis de l'Education Nationale ne présument malheureusement pas de la décision finale qui se prend **toujours en septembre, après la rentrée des classes**.

Cette méthode est très violente et je ne l'approuve pas. Je n'approuve pas, non plus, la décision de l'Education Nationale qui ne s'explique que par la nécessité de la gestion du manque d'enseignants.

J'ai informé notre Député pour qu'il se mette en rapport avec la Direction académique de l'Education Nationale, car mon souhait a toujours été de maintenir cette classe jusqu'au changement de sectorisation des enfants pour l'école du Val Guermantes dont je vous avais fait part antérieurement.

La pénurie d'enseignants et le contexte local n'ont certainement pas joué en notre faveur avec un nombre d'enfants scolarisés en baisse constante dans nos deux écoles (2 classes ont aussi fermé à l'école du Val Guermantes).

Dans l'attente de la réponse de la DASEN (Directeurs académiques des services de l'Education nationale).

Bien à vous,

Martine Daguerre

### ÉTUDES DIRIGÉES ET EPS A L'ÉCOLE DU VAL GUERMANTES

Suite aux interrogations légitimes de plusieurs parents en mairie, la commune de Conches réaffirme son souhait que le Sivom continue les études dirigées au sein de l'école intercommunale du Val Guermantes en restant souple sur le nombre minimum d'inscrits, l'intérêt des enfants devant être la priorité.

Concernant le sport à l'école, la commune de Conches a demandé au Sivom que soit prévu le recrutement d'un animateur sportif (Nathalie n'ayant pour le moment pas souhaité continuer ses vacances au sein de l'école intercommunale). Cela afin que les élèves des classes élémentaires puissent bénéficier d'1h30/semaine par un éducateur sportif, sur les 3h d'EPS qui doivent être fournies par l'Education Nationale.



Ne pas jeter sur la voie publique

### VÉLOS VAGABONDS



Certains usagers semblent prendre l'habitude de déposer les vélos TIER dans certains arrêts de bus, ou abandonnent leurs trottinettes à n'importe quel endroit de la rue ...

**RAPPEL** : Une fois votre trajet achevé, il est obligatoire de **garer votre trottinette / vélo sur une place de stationnement réservée à cet effet** (les stations sont matérialisées par un traçage au sol comportant des logos de trottinettes et de vélos.)

## Prochains rendez-vous « Cœur de village »

- Réunion publique le jeudi 19 octobre à 19h  
pour la présentation des scénarios sur les différents secteurs  
Ferme du Laurençon, Grange et site Gustave Ribaud  
(à la Salle du Totem, 6 avenue André Malraux à Lagny-sur-Marne)

- Permanence le samedi 21 octobre de 10h à 12h  
(En mairie de Conches)

## FÊTE D'HALLOWEEN LE 31 OCTOBRE



Le mardi 31 octobre à 19h, jour d'Halloween, la Mairie de Conches vous invite à une fête dans la cour de l'école Gustave Ribaud (accès ruelle Binette).

Au programme : jeux, énigmes et friandises. Concours de déguisement avec récompenses aux vainqueurs. Accès gratuit pour tous les âges (les enfants sont

sous la responsabilité de leurs parents), sur inscription auprès de Marie Berzin : [marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr) ou par téléphone au **01 64 02 26 17**.

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



Le ramassage des encombrants se fait **le dernier jeudi matin de chaque mois impair** : exemple le jeudi 30 novembre. Petit rappel : les déchets ci-dessous ne sont pas ramassés, ils sont à déposer directement en déchetterie.

- Déchets qui, par leurs dimensions, poids ou caractères dangereux, interdisent leur manipulation par les agents de Sepur, tels que les déchets liquides ou toxiques (batteries, huiles de vidange, pots de peinture, solvants, etc ...),

- Déchets pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement.

<https://www.sietrem.fr/Les-dechets/les-encombrants.html>



## TENNIS

Le stage tennis/multisports est complet, mais il reste encore de la place pour le stage Halloween se déroulant pendant la deuxième semaine des vacances de la Toussaint (du 30 octobre au 3 novembre).

Pour plus d'informations, contactez Nathalie au 06 34 63 28 19.



## PETIT DÉJEUNER CITOYEN



Gestion communale, écoles, voiries, stationnement et circulation, communication... De nombreux sujets ont été abordés lors du petit-déjeuner citoyen du 9 septembre, dans la cour de l'école Gustave Ribaud, à l'ombre du grand marronnier. Ces réunions conviviales permettent aux Conchoises et Conchoises de se rencontrer et d'échanger avec la municipalité, de poser des questions, d'émettre remarques et propositions. D'autres dates de petits-déjeuners citoyens vous seront proposées pour 2024.



**Vous souhaitez rencontrer Madame la Maire ?**  
**Martine DAGUERRE vous recevra lors de sa permanence, de 9 heures à midi, les samedis :**

-14 octobre

-18 novembre

-16 décembre

Inscrivez-vous auprès de l'accueil : [marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr) / **01.64.02.26.17** en indiquant les sujets que vous désirez aborder. D'autres créneaux seront programmés ultérieurement, sur l'année 2024.

## BROCANTE : UNE ÉDITION 2023 CHALEUREUSE

Dimanche 10 septembre, exposants et visiteurs ont bravé la chaleur pour faire de la brocante de Conches une journée réussie !

Un grand merci à tous les bénévoles, agents et élus qui se sont activés pour installer la brocante à partir de 5 heures du matin, préparer à déjeuner, tenir la buvette, ranger...

Mention spéciale à Marie et Aline pour leur patience souriante tout au long de la journée.

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont aussi donné de leur temps et de leur énergie pour tenir le stand du CMJ et aider l'équipe. Ils et elles ont recueilli en fin de brocante une belle collecte de jouets qui seront donnés aux Restos du Cœur.

Une collecte de canettes en aluminium et de DEEE (déchets issus d'équipements électriques et électroniques), en partenariat avec la société Cornec, a aussi été effectuée au profit d'actions de solidarité. Ces collectes ont vocation à se poursuivre tout au long de l'année (renseignements auprès de Marie, à la mairie).

Photo © Alain Fournier



## DES NOUVELLES DU TILLEUL DE LA FERME DU LAURENÇON



Comme annoncé, le tilleul de la Ferme du Laurençon a été examiné et testé cet été par des experts (tests de traction notamment). L'arbre centenaire lutte vaillamment contre des attaques fongiques. Pour prévenir un risque de rupture du tronc il est impératif

de procéder rapidement à un important élagage afin de réduire sa prise au vent et un suivi régulier sera nécessaire.

Aussi, une taille de réduction de 4 mètres a commencé le 5 octobre. Cette taille revient à pratiquer un élagage aux anciennes coupes.

Un périmètre de sécurité sera mis en place, maintenant un passage pour les riverains et les commerces.



## LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES DES MOBILITES URBAINES LANCE SA PAGE FACEBOOK !



Le SIEMU est le syndicat de transports sur le territoire de Marne-la-Vallée. Vous trouverez sur sa page de nombreux renseignements utiles : des indications sur les travaux et la circulation, des horaires de bus, des informations concernant les cartes de transport, etc ....

## EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Nous n'avons pas reçu de texte ce mois-ci.



**Concerne les Conchois.es ayant 65 ans au plus tard le 31 décembre 2023.**

**Si vous avez déjà eu votre colis l'an passé, vous êtes automatiquement inscrits pour cette année. Inscription en Mairie jusqu'au 30 octobre 2023, en présentant un justificatif de domicile et une pièce d'identité.**

**Pour les collégiens, sans conditions de revenus, remboursement de 50% du montant de la carte imagine R restant à charge en fournissant à la Mairie les documents suivants avant le 15 novembre 2023 :**



- Un certificat de scolarité,
- Un justificatif de domicile, de bourse (si boursier), et de règlement de la carte,
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

